

## Terrorisme

### Il suffit de l'endoctriner

#### Lettre du jour

**A propos de l'article intitulé «Un enfant peut-il faire l'apologie du terrorisme?» (24 heures du 30 janvier 2015).**

Oui, un enfant peut faire l'apologie du terrorisme. Il suffit de l'endoctriner. Peu importe qui l'endoctrine. Un enfant de 8 ans croit ce qu'on lui inculque avec insistance et le répète mais, comme précisé dans 24 heures, il ne mesure pas la portée de ses propos. En 1938, dans l'Autriche annexée par Hitler, j'avais 6 ans et commencé l'école. Les prières du matin en classe ont été remplacées tous les lundis par un service à la gloire de Hitler dans la salle de gymnastique pavoisée de drapeaux à la croix gammée. Discours, chants patriotiques: «Deutschland, Deutschland über alles!» En classe, des leçons portaient sur les hauts faits du Führer. Partout en Autriche (ma mère me l'a raconté), les classes étaient

recrutées pour acclamer Hitler à chacun de ses passages. Dès l'âge de 7 ou 8 ans, les élèves assistaient à des séances de cinéma obligatoires sur la guerre. De nationalité suisse, mes parents ont obtenu de me faire dispenser de cinéma et de manifestations publiques. J'ai pleuré d'être privée de cinéma. Je voulais faire comme les autres. Je suis allée à la première séance, en suis rentrée morte de peur et n'y ai plus mis les pieds. Les autres n'ont pas eu ce privilège.

Si je n'avais pas eu mes parents pour faire contrepoids et une maîtresse d'école héroïque qui a osé limiter l'enseignement sur Hitler pour protéger ses élèves, j'aurais cru tout ce qui se disait. J'ajoute que l'endoctrinement se poursuivait dans les Jeunesses hitlériennes pour les garçons et pour les filles. A 12 ans, le fils de notre concierge est rentré d'une réunion avec un grand couteau: «On a le droit de tuer les juifs.»  
**Hélène Ambord, Zurich**

## Annales de l'histoire

### Nous avons la chance d'avoir un système d'éducation dual

J'ai assisté le 28 janvier au grand débat public intitulé «A quoi sert l'histoire aujourd'hui?»

Contrairement à la France, où l'instruction publique est dirigée de haut en bas, le système fédéral suisse permet aux 26 cantons d'exprimer leur histoire respective dans un cadre européen, voire mondial. C'est un bien, car les différentes sensibilités

peuvent ainsi mieux s'exprimer. D'une façon générale, l'étude de l'histoire est utile car elle présuppose l'utilisation d'instruments d'analyse, telles notamment la critique des sources, la recherche de la causalité directe et indirecte des faits. Ces instruments d'analyse impliquent aussi le développement d'un esprit sainement critique et peuvent être appliqués directement à la vie de tous les jours. L'histoire vue de France n'est pas la même que celle vue des cantons suisses, voire de la Confédération. Tout est relatif et tout dépend du point de vue où l'on se place. Apprendre aux jeunes la relativité des choses me paraît

crucial, de nos jours.

De plus, l'étude de l'histoire d'un pays est un important facteur d'intégration sociopolitique. Il ne s'agit pas seulement de parler de démocratie directe, de neutralité et du respect des minorités, encore faut-il en expliquer historiquement les raisons, le pourquoi du comment.

Nous avons la chance d'avoir un système d'éducation dual. Il s'agit maintenant de mettre en application sa flexibilité pour y instiller les notions que l'Histoire nous a apprises. Quant aux mythes - et leurs messages - ils méritent d'être pleinement considérés, car ce sont des faits sociaux contribuant aussi à la cohésion de la société multiculturelle et plurinationale qu'est la Suisse, dont la devise est «*Unus pro omnibus, omnes pro uno*» (un pour tous, tous pour un).  
**André Duperrut, Paudex**

## Gland

### Il faut appliquer la loi

**A propos de l'article intitulé «L'accès piétonnier au bord du lac fait à nouveau des vagues» (24 heures du 21 janvier 2015).**

Dans cet article, Olivier Fargeon, municipal en charge du dossier, prétend que la loi sur le marchepied n'autorise le libre passage sur les rives du lac qu'aux douaniers, aux pêcheurs et aux bateliers; c'est cacher que l'arrêt du Tribunal cantonal du 17 janvier 2012 a rappelé que l'octroi d'une concession (pour un mur anti-érosion ou un port par exemple) exige la création d'un passage public et que la servitude de passage grève la rive entière du concessionnaire.

Oser prétendre que «jamais l'un d'entre eux (douaniers, pêcheurs et les bateliers)» n'est venu lui demander ce libre passage est grave de la part d'un municipal assermenté. Le 25 août dernier, Rives

publiques a adressé une opposition par lettre recommandée à cette Municipalité, concernant l'enquête «La Crique». Le but était de refuser l'octroi du permis de construire jusqu'à ce que les exigences du référendum «Halte à la confiscation des rives du lac» de février 2012 soient mises en œuvre. Il n'est pas crédible que ce municipal puisse ignorer que l'association Rives publiques compte également des pêcheurs parmi ses membres et le comité, et que le respect des droits du pêcheur fait partie de nos buts statutaires.

Il faut mettre un terme à la préférence de cette Municipalité d'amplifier le conflit avec les ayants droit au libre passage plutôt que d'affronter les propriétaires qui obstruent illicitement les rives.

Dans le cas où la Municipalité de Gland ne respecte pas notre prochaine requête d'accorder au public le libre accès de l'ensemble de la rive communale, Rives publiques se verra dans l'obligation de déposer un recours au Tribunal cantonal.

**Victor von Wartburg, président de Rives publiques, Mies**

## Fiscalité écologique

### Alléger la charge administrative des entreprises

Toute entreprise suisse est un office de taxation privé! Provocateur, me direz-vous, mais c'est la réalité... L'Etat se décharge de la tâche de collecte de la TVA en chargeant les entreprises de travaux administratifs coûteux. Derrière l'initiative «Une fiscalité écologique à la place de la TVA» se cache aussi une simplification drastique de la bureaucratie, vu que seuls les producteurs et importateurs d'énergies non

renouvelables resteraient au front sur ce point.

Pour une économie créative parce qu'allégée de charges administratives inutiles, je voterai oui le 8 mars.

**Aurélien G. Demaurex, candidat vert/libéral au Conseil national et chef d'entreprise, Crissier**

## BNS

### Un pays pas si bien géré, et pas si bien, tout court

Contrairement à d'autres pays européens, en Suisse on se gargarise tout le temps qu'on est les meilleurs presque partout (sécurité, chômage, endettement, productivité, médecine, etc.). Cette pluie d'autosatisfaction contribue à faire acheter le franc suisse à tour de bras et notre BNS, qui n'a pas de stratégie, avale une quantité océanique d'euros et autres devises. Après avoir révélé son impossibilité de tenir le plancher, la BNS introduit les intérêts négatifs, y compris pour ses propres résidents, chose unique au monde, en tout cas pour le moment. Ici encore, la BNS devra lâcher et laisser flotter librement la monnaie suisse, cette position étant tout simplement intenable. A quand les intérêts à 2% sur les francs suisses détenus par ses propres résidents? Du jamais-vu!

Le Conseil fédéral devrait adopter une vraie politique économique, par exemple en baissant aussi les impôts de la classe moyenne et en finançant les infrastructures par la dette, comme d'autres pays, pourtant sérieux, le font. A ce moment-là, on rassemblera un peu plus à l'Allemagne, aux USA, etc., et le franc suisse s'échangera à son cours réel qui est plutôt de 1.20 - 1.30 pour 1 euro, compte tenu de nos faiblesses cachées.  
**Gianluigi Monti, Lausanne**

## L'avenir est aux gestionnaires!

Après la suppression du taux plancher de l'euro face au franc suisse, j'en arrive à constater que la Banque nationale suisse (BNS) est l'organe suprême qui dirige le pays. Le Conseil fédéral n'a qu'un pouvoir limité sur lui.

Est-ce bien ou mal? Je pense que cette opération était devenue indispensable afin de calmer une situation déflationniste.

Par ailleurs, il eut été dangereux d'orienter préalablement le gouvernement en raison de fuites possibles; sans compter les attermoissements de plusieurs partis politiques.

L'avenir est aux gestionnaires!...  
**Georges Weber, Cully**

## 24 heures précise

Contrairement à ce qui est indiqué dans l'article que nous avons consacré hier au rapport de Dick Marty sur la surveillance de la justice, le député Nicolas Mattenberger n'est pas président de la commission de présentation du Grand Conseil, mais président de sa commission thématique des affaires judiciaires. **24**

## Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via [www.24heures.ch](http://www.24heures.ch) ou à [courrierdeslecteurs@24heures.ch](mailto:courrierdeslecteurs@24heures.ch), ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

## Météo

### La bise et les congères perturbent le trafic

La situation sur le front des congères et de la bise ne va guère s'améliorer. La bise se renforcera à nouveau en journée et concernera davantage de régions ce vendredi, notamment sur le nord Vaudois et la Broye. La prudence sera donc de mise sur l'ensemble des routes exposées au vent. Par ailleurs, l'ambiance restera glaciale, avec des températures ressenties comprises entre -7 et -10 degrés à basse altitude et -15 degrés entre 800 et 1000 mètres d'altitude. Le Chablais passera une journée plus tranquille et profitera même de quelques rayons de soleil.

**Puis...** La bise deviendra modérée samedi et la situation devrait quelque peu s'améliorer au niveau des congères. Pour les skieurs, le soleil s'annonce bien présent au-dessus de 1500 mètres d'altitude et la couche de stratus. Un petit passage perturbé est attendu entre dimanche soir et lundi matin.

### Ephéméride

Vendredi 6 février 2015

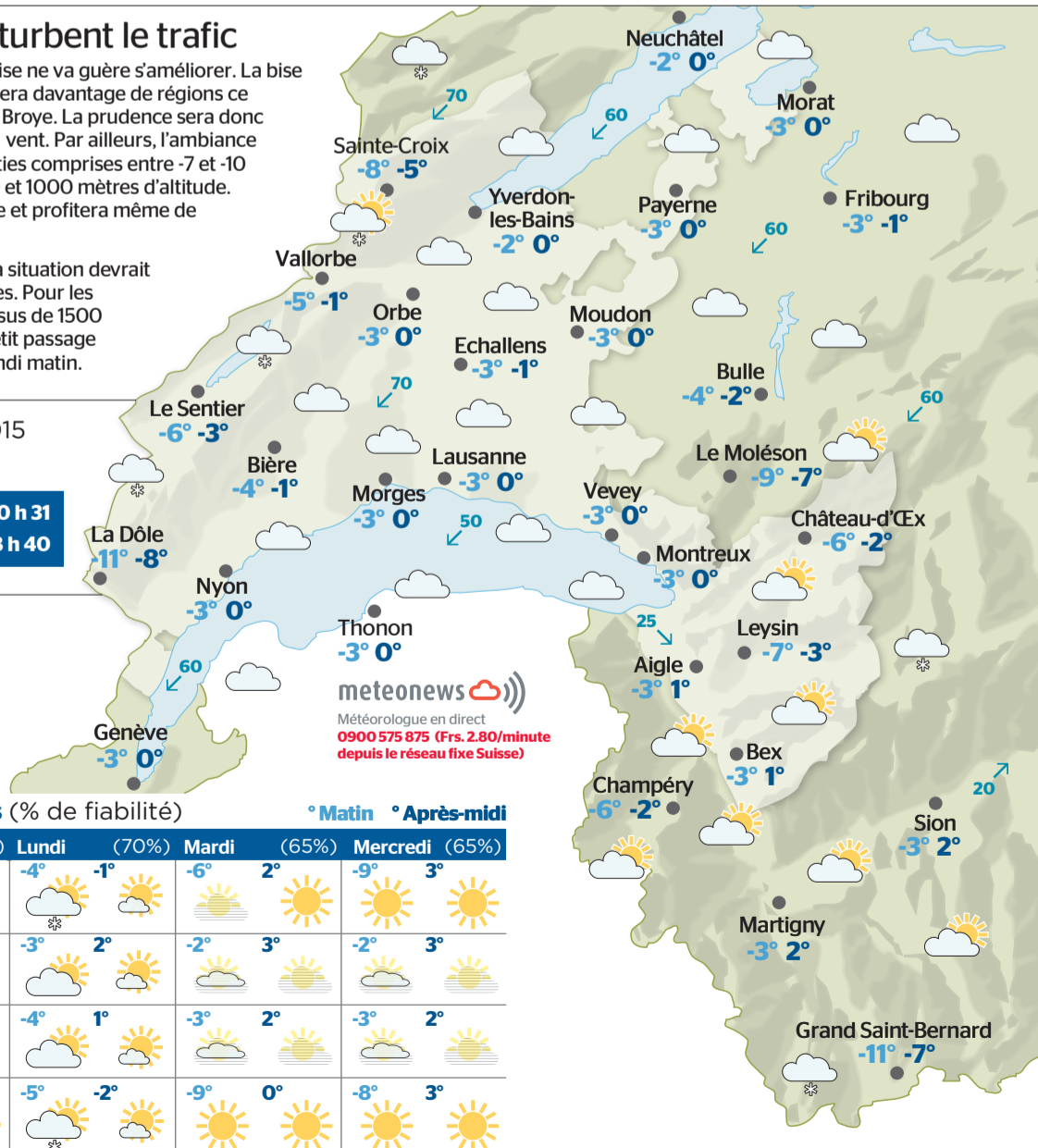
37<sup>e</sup> jour de l'année. Gaston

Lever **7 h 50**  
 Lever **20 h 31**  
Coucher **17 h 44**  
Coucher **8 h 40**

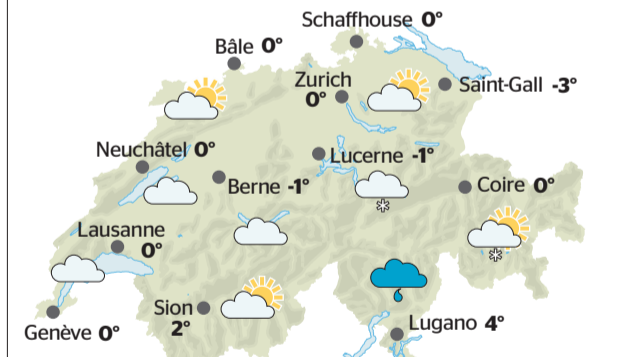
	°C	Vent moyen / rafales	Niveau
Léman	7°	NE 4/7 Bf	371.99 m
Neuchâtel	5°	NE 5/8 Bf	429.07 m
Joux	-	NE 5/8 Bf	- m

### Evolution pour les jours prochains (% de fiabilité)

	Samedi (75%)		Dimanche (70%)		Lundi (70%)		Mardi (65%)		Mercredi (65%)	
	°C	°C	°C	°C	°C	°C	°C	°C	°C	°C
Jura, 1000 m	-7°	-3°	-8°	-3°	-4°	-1°	-6°	2°	-9°	3°
Léman	-3°	1°	-3°	1°	-3°	2°	-2°	3°	-2°	3°
Nord-Vaudois	-4°	0°	-4°	0°	-4°	1°	-3°	2°	-3°	2°
Préalpes, Alpes, 1200m	-7°	-3°	-8°	-3°	-5°	-2°	-9°	0°	-8°	3°



### En Suisse aujourd'hui



### L'enneigement dans les stations\*

	°C	Enneigement en cm	°C	Enneigement en cm
<b>Vaud</b>				
Château-d'Œx	60-95	6/7	Rochers-de-Naye	70-100 3/6
Glacier 3000	120-240	8/10	St-Cergue/La Dôle	80-140 13/16
Les Diablerets	90-150	34/34	Ste-Croix/Les Rasses	90-100 6/9
Leysin	95-120	14/14	Vallée de Joux	100-120 7/11
Mosses/Lécherette	95-120	28/28	Vaulion	90-150 2/2
Les Pléiades	80	4/4	Villars-Gryon	70-175 31/34
<b>Fribourg</b>				
Charmey	35-80	5/5	Les Paccots	90-100 10/10
Moléson	90-110	8/8	Schwarzsee	60-80 4/4
<b>Valais</b>				
Anzère	50-170	12/12	Nax	60-145 5/5
Arolla	76-132	6/6	Nendaz	30-190 76/82
Champéry/Crosets	30-120	16/197	Ovronnaz	120-200 8/8
Champex-Lac	78-100	2/4	Saas-Fee	57-260 20/21
Chandolin/Saint-Luc	40-150	13/13	Thyon-Les Collons	30-190 41/41
Crans-Montana	60-200	24/27	Torgon	80-140 170/197
Evolène	47-154	4/6	Verbier/Bruson	55-170 76/82
Grimentz	50-150	21/21	Vercorin	30-50 9/10
Loèche	60-165	15/15	Veysonnaz	30-190 76/82
Les Marécottes	100-150	4/4	Zermatt	20-210 44/54
Morgins	120-160	182/195	Zinal	50-150 21/21

\* Données de la veille  
 Enneigement en cm  
 Installations ouvertes/total  
 Informations complètes sur [www.myswitzerland.com](http://www.myswitzerland.com)